

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 5 avril 2017, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepoin**

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00030 et D08-01-17/B-00031
Propriétaire(s) : Drew Duncan (en vertu d'une procuration)
Emplacement : 1067, 1069, avenue Apolydor
Quartier : 17 – Capital
Description officielle : partie du lot 27, plan enr. 592
Zonage : R3A
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Le propriétaire souhaite lotir le bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour chaque moitié de la maison jumelée existante.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 4 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont les suivantes :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00030	9,48 m	29,01 m	274,4 m ²	1 et 2	1067, av. Apolydor une unité
B-00031	9,75 m	29,01 m	284,4 m ²	3 et 4	1069, av. Apolydor une unité

Les demandes indiquent que les parties 2 et 4 font actuellement l'objet d'une servitude tel qu'il est énoncé dans l'Instr. n° OT10460.

LES DEMANDES indiquent que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.